

DÉLIBÉRATION N° 17/217

Séance du 5 juillet 2017

Approbation de l'accord d'intéressement

Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie réuni le mercredi 5 juillet 2017,

Vu le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie,

Vu l'article 9 alinéa 1° et 15° du décret susvisé,

Vu le décret du 25 juin 2015 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie – M. Bruno Maquart,

Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie approuve le présent accord d'intéressement pour une période de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019.

Fait à Paris,

Le 5 juillet 2017

Le président du conseil d'administration


Bruno Maquart